

Séance du 29 mai 2018

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration**

Objet : Nombre de représentants du personnel au comité technique

Le Conseil d'Administration de l'Université Polytechnique Hauts de France s'est réuni dans l'amphithéâtre du site universitaire de MAUBEUGE, le mardi 29 mai 2018 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L 951-1-1 du code de l'éducation ;

Vu le Décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu la délibération du conseil d'administration n°2011-023 du 16 juin 2011 portant création du comité technique d'établissement ;

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de fixer la part des femmes et des hommes observée au 1^{er} janvier 2018 sur les effectifs du personnel de l'établissement pour le renouvellement des représentants du personnel du comité technique, comme suit :

Effectif du total du personnel: 1 303

Effectif des femmes: 589, soit 45, 20%

Effectif des hommes: 714, soit 54,79%.

Il rappelle que le nombre de sièges au comité technique d'établissement reste inchangé (10 sièges).

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à la majorité des suffrages exprimés la proposition du Président de l'université pour fixer la part respective de femmes et d'hommes prise en compte pour la composition des listes lors de la prochaine élection au comité technique d'établissement.

**21 VOIX POUR
1 VOIX CONTRE
1 ABSTENTION**

Fait à Valenciennes, le 31 mai 2018
Le Président du Conseil d'Administration

Professeur Abdelhakim ARTIBA



Date de publication :